ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

LES ESPACES VERTS CHALONNAIS
SC au capital de 297.240 €
SIEGE SOCIAL : 4 Rue de la Ruotte
21200 BLIGNY LES BEAUNE
312 368 186 RCS DIJON

L'Assemblée extraordinaire du 13/12/2024 a approuvé le projet de fusion établi le 27/11/2024,prévoyant l'absorption de la SC FAMILIALE VIAL au capital de 15.000 €, dont le siège social est à BLIGNY LES BEAUNE (21200) La Ruotte n° 4,823 091 335 RCS DIJON, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la SC LES ESPACES VERTS CHALONNAIS, société absorbante, et décidé, en rémunération de cet apport fusion, d'augmenter le capital de la Société de 132.840 € pour le porter à 430.080 € puis de le réduire de 73.500 € pour le ramener à 356.580 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour Avis.

AL25016883

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAISONS GUILL'HOME
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 a rue de l'Oise
21220 VALFORET
948 146 394 RCS DIJON

Par décision en date du 26 mars 2024, l'associé unique transfère le siège social du4 rue Général André 21700 NUITS-SAINT-GEORGES au 3 a rue de l'Oise - 21220 VALFORET à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance

AL25016886

TRANSFORMATION

BRATIMMO
Société en nom collectif
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12, rue Saint-Claude
21110 IZIER
501 072 383 RCS DIJON

Suivant délibération en date du 18.12.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire,statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par action simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 300 actions.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Monsieur Jean-Charles BRATIGNY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Jean-Charles BRATIGNY demeurant 12, rue Saint-Claude 21110 IZIER
Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25016890

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI IMMEUBLES DES BANQUES POPULAIRES
DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social 1 rue du Paquier
21600 LONGVIC
RCS de DIJON 320 281 314

L'assemblée générale ordinaire du 02/12/2024 a pris acte de la démission de Guillaume CHAMBON de ses fonctions de gérant et à nommé en remplacement Khaled SOUCHI, né le 27/09/1981 à NOISY-LE-GRAND domicilié 23 Avenue Maurice à GAGNY 93220, en remplacement pour une durée indéterminée.

AL25016891

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BFCA FONCIERE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 000 euros
Siège Social
14 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
RCS DIJON 889 299 491

Le 02/12/2024, l'Associé unique a constaté la démission de Guillaume CHAMBON de la Présidence de la société et à nommé en remplacement Khaled SOUCHI, né le 27 septembre 1981 à NOISY-LE-GRAND domicilié 23 Avenue Maurice à GAGNY 93220.
La nomination de M. SOUCHI dans ses nouvelles fonctions de Président prend effet le 02 décembre 2024 pour une durée indéterminée.
Pour avis,
La Présidence

AL25016892

MODIFICATION DU CAPITAL

LD COIF'
SARL au capital de 2 000 €
Siège : 22 route Nationale
21170 LOSNE
509 281 598 RCS DIJON

Par décision en date du 20/12/2024, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de 10 000 € en numéraire pour le porter à 12 000€.
Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Capital 2 000 €
Nouvelle mention : Capital 12 000 €
Mention au RCS de DIJON.
Pour avis, La gérance

AL25016911

MODIFICATIONS DES STATUTS

PATRICE LOFFROY ET ASSOCIES
SARL Au capital de 330.000 €
Siège social : 37 rue Elsa Triolet Parc Valmy - 21000 DIJON
434.358.578 RCS DIJON
Par décisions de l'AGE du 28/11/2024, il a été décidé, à compter du même jour, la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, la nomination de M. Patrice LOFFROY en qualité de Président et la nomination de Mme Marie-Alix LOFFROY et de M. Guillaume LOFFROY en qualité de directeurs généraux pour une durée illimitée.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne : Société à responsabilité limitée. Nouvelle : Société par actions simplifiée.
Administration : ancienne : Gérant : M. Patrice LOFFROY. Nouvelle : Président : M. Patrice LOFFROY demeurant 34 Grande Rue - 21310 ARCEAU. Directeurs Généraux : Mme Marie-Alix LOFFROY demeurant 11 avenue Dauphine - 45000 ORLEANS et M. Guillaume LOFFROY demeurant Route de la Gare de Satigny 68 -1242 SATIGNY - SUISSE.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Agrément : Dans le cas où la Société devient unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité des associés, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Préemption : Toutes les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption bénéficiant aux associés.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL25016924

LEGI Société d'avocats CONSEILS

MODIFICATION DU CAPITAL

DEV YACHTING
SAS au capital
de 1 000 euros porté à 120 000 euros
Siège social :
1 rue en Clairvot
21850 ST APOLLINAIRE
932 478 886 RCS DIJON

PV décisions de l'Associée Unique en date du 24/12/2024, le capital social a été augmenté de 115 500 € par voie d'apport en nature et 3 500 € par voie d'apport en numéraire. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
AM : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros). NM : Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000 euros).

AL25016947

MODIFICATIONS DES STATUTS

ESCOFFIER SOCIETY
Société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros
Siège social : 490B ancienne Route de Bouze –21200 BEAUNE
908.076.904 RCS DIJON
Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé:
d'augmenter le capital social de 450.000 euros par voie d'apport en nature. L'article 6 des statut sa été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 3.000 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 453.000 euros.
d'étendre l'objet social aux activités d'achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins,et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits sera portant à l'activité vinicole et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS. Le Président

AL25016961

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCEA DOMAINE DUJARDIN
Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 165 808 euros
Siège social : 1 Grande Rue
21190 MONTHELIE
353 576 796 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 décembre 2024 a pris acte de la démission de Mr Ulrich DUJARDIN de ses fonctions de cogérant de la Société avec effet au 30 décembre 2024 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement
Mr Paul DUJARDIN et Madame Margaux DUJARDIN continueront d'assumer seuls les fonctions de cogérants
La modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25016968

TRANSFORMATION

MLA
SAS au capital de 500 euros
Siège : 11 rue du Puits d'Orbas
21380 SAVIGNY-LE-SEC
920 599 065 RCS DIJON

ASSP 02/01/2025 : Transformation de la société en SARL à compter du 02/01/2025.
Dénomination, durée, siège et objet de la société restent inchangées.
Ancien président/nouveau gérant : Médérick LEBARON, 11 rue du Puits d'Orbas – 21380 SAVIGNY-LE-SEC.
Le capital social reste fixé à 500 €, divisé en 500 parts sociales de 1€ chacune.
RCS DIJON. Pour avis

AL25016983

CHANGEMENT DE CO-GÉRANTS

EARL CHARLOT ERIC
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital social : 226 000 €
Siège social : 3 bis Route des Templiers
21520 COURBAN
RCS DIJON 382102309

Par AGE du 28/12/2024, les associés ont nommé cogérants de la société, pour une durée illimitée, Mme Patricia CHARLOT née PIMENT, demeurant à VOUGREY (10210)2 Chemin des Abbesses, Mme Juliette BOURGEOIS née CHARLOT, demeurant à VILLIERS-SOUS-PRASLIN (10210) 1 Route de Vougrey, et M Victor CHARLOT,demeurant à VOUGREY (10210) 2 Chemin des Abbesses, en remplacement de M Eric CHARLOT, démissionnaire, à compter du 28/12/2024.

AL25016987

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 27/12/2024 concernant JANNAH. Il fallait lire : Siège social :1 rue d'Allemagne, 21540 BUSSY-LA-PESLE.

AL25016893

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'une enquête publique sur la demande de permis de construire n° 021 501 22 b0012 pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Pouilly en Auxois (21)

Par arrêté préfectoral n° 1755 du 19/11/2024, est commissaire **du 6/01/2025, à 15 h 00, au 7/02/2025, à 17 h 30 inclus, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une puissance de 4,99 MWc sur le territoire de la commune de Pouilly-en-Auxois, déposée par la société « CPES LARREY DES VIGNES ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact et l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 26/09/2023 ;
est consultable:
- Sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie de Pouilly-en-Auxois (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie:
Lundi 8h30 - 12h // 14h - 17h30
Mardi - Mercredi - Vendredi : 8h30 - 12h // 14h – 18h30 (fermé au public le jeudi)
Samedi : 9h – 12h
- Sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/5787
Sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires – bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
- Sur le site internet de la préfecture de la Côte-d'Or, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Énergies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Pouilly-en-Auxois (21).
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **7/02/2025, avant 17 h 30** par voie postale en mairie de Pouilly-en-Auxois, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5787@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations, propositions et contre-propositions émises par le public sera accessible sur le site dématérialisé **(https://www.registre-dematerialise.fr/5787)** pendant toute la durée de l'enquête.
En raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, selon les directives en vigueur au moment de l'enquête, les gestes barrières devront être respectés lors des consultations sur place.
M. Antonio TINELLI, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, dans le respect de gestes barrières selon la situation sanitaire et les directives en vigueur au moment de l'enquête, **en mairie de Pouilly-en-Auxois** (21), aux jours et heures précisés ci-dessous:
- Lundi 6 janvier 2025 de 15h00 à 18h00
- Mercredi 15 janvier 2025 de 14h30 à 17h30
- Samedi 1er février 2025 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 7 février 2025 de 14h30 à 17h30
M. Philippe COLOT, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
CPES LARREY DES VIGNES
Gaëlle PIEGAY
Cheffe de projets solaires
330, rue du mourelet, ZI Courtine, 84000 AVIGNON
T. 01.53.93.67.30
M. 06.38.71.49.14
mél : gaelle.piegay@qenergy.eu
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme. la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse - 21000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Pouilly-en-Auxois, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet :
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Énergies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation
La Directrice Départementale des Territoires
Florence LAUBIER

AL25016444

ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° 021 023 23 B0004 D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE d'ARNAY-le-DUC (21)
Par arrêté préfectoral n° 1811 du 16/12/2024, est organisée du **24/01/2025, à 09 h 00 au 25/02/2025, à 17 h 00, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 3,81 MWc sur le territoire de la commune d'Arnay-le-Duc, déposée par la société URBASOLAR (SASU URBA454).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants :
- les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol
- les onduleurs et les postes de transformation
- la structure de livraison
- les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 16/04/2024 et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis ;est consultable :
- sur support papier et sur un poste informatique :
en mairie d'ARNAY-le-DUC (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie :
Les lundis, mercredis et jeudis de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Les mardis de 14 h 00 à 16 h 00
Les vendredis de 10 h 00 à 16 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-numerique.fr/parc-photovoltaique-arnay-le-duc
- sur support papier à la direction départementale des territoires
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
- sur le site internet des services de l'état, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Energies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'ARNAY-le-DUC (21).
- Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit le **25/02/2025, avant 17 h 00** par voie postale en mairie sise place Bonaventure des Périers, à Arnay-le-Duc (21230), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
parc-photovoltaique-arnay-le-duc@mail.registre-numerique.fr
M. Gilles GIACOMEL, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à la disposition du public, **en mairie d'ARNAY-le-DUC (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Vendredi 24 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi 8 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Jeudi 20 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 25 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00
Mme. Josette CHOUET-LEFRANC, commissaire enquêtrice suppléante assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
M. ZIMMER Pierrick
(Société URBASOLAR (SASU URBA 454))
75, allée Wilhelm ROENTGEN 34961 MONTPELLIER
Tél. : 06 02 16 98 02
zimmer.pierrick@urbasolar.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales territoires – 57 rue de Mulhouse - 21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'ARNAY-le-DUC, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'État (**www.cote-dor.gouv.fr**), rubrique Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation ;
La Directrice Départementale des Territoires ;
Florence LAUBIER

AL25016975

ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A D'ÉGUILLY
Par arrêté préfectoral n° 1895, du 19/12/2024, est organisée du 24/01/2025, à 10h00, au 25/02/2025, à 19h00, inclus, soit 33 jours consécutifs, une enquête publique, sur la demande de permis de construire (PC n° 021 244 22 B0001) d'un parc solaire photovoltaïque au sol, d'une puissance crête installée de 5500 KWc, sur le territoire de la commune d'Éguilly, présentée par la société URBA 350.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 106, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil - Actions de l'État - Environnement - Energies renouvelables - Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie d'Éguilly aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/projet-parc-photovoltaique-eguilly
- Adresse e-mail associée au registre dématérialisé:
Adresse du registre numérique : (cette adresse est uniquement utilisée pour le dépôt des contributions et non la consultation du dossier dans le registre)
https://www.registre-numerique.fr/projet-parc-photovoltaique-eguilly
Adresse e-mail de dépôt des contributions :(cette adresse est uniquement utilisée pour le dépôt des contributions et non la consultation du dossier dans le registre)
projet-parc-photovoltaique-eguilly@mail.registre-numerique.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, et tenu à sa disposition en mairie d'Éguilly.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à la commissaire enquêtrice, par voie postale en mairie d'Éguilly, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 25/02/2024 avant 19h00 à l'adresse suivante :
projet-parc-photovoltaique-eguilly@mail.registre-numerique.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site https://www.registre-numerique.fr/projet-parc-photovoltaique-eguilly pendant toute la durée de l'enquête.
Madame Annie DUROUX, désignée en qualité de commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public :en mairie d'Éguilly :
- Vendredi 24 janvier 2025 de 10h00 à 12h00
- Vendredi 31 janvier 2025 de 15h00 à 17h00
- Samedi 8 février 2025 de 10h00 à 12h00
- Mardi 25 février 2025 de 17h00 à 19h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Monsieur Yasser NOUI – URBASOLAR
Tel: 04 67 64 46 44
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Éguilly, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site : www.cote-dor.gouv.fr
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Florence LAUBIER

AL25016980

// DIVERS

Maître Maéva FERRARA
Notaire
5 A rue du Puits de Têt
21160 MARSANNAY-LA-COTE

CESSION DE MANDATS

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire à MARSANNAY LA COTE, 5 A, rue du Puits de Têt , le 23 décembre 2024, enregistré au SPFE DIJON 1, le 31 décembre 2024 Dossier 2024 00058277 référence 2104P01 2024 N 03198, contenant cession par la Société dénommée GRAVELIN IMMO, dont le siège est à DIJON (21000) 30 rue Bannelier, identifiée au SIREN sous le numéro 822940789 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON au profit de la Société dénommée CABINET R. LAURIN, dont le siège est à DIJON (21000) 3 rue du Docteur Chaussier, identifiée au SIREN sous le numéro 016850265 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, des mandats correspondant exclusivement aux activités de gestion locative d'immeubles, exploités par la Société GRAVELIN IMMO.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (370 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour TROIS CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (370 000,00 EUR),
- au matériel pour 0,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25016940

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 06/01/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Bard-lès-Époisses : Loué sur une partie de la surface – Objectif : maintien du fermier en place – Maison d'habitation et hanger et parcelles de prés, terres, vignes – Urbanisme : RNU
2 ha 20 a 78 ca 'LA VIGNE BASSE' : A-0181—0182—0191—0192—0193—0194—0195—0197—0198—0199 - 'AU VILLAGE' : C-0259—0395 - 'ETIENNE BOUHOT' : C-0260
Pommard : Loué – Objectif : maintien du fermier en place, vigne AOC Pommard – Ubanisme : RNU 11 a 33 ca 'EN MAREAU' : BL-0228
Saint-Aubin : Libre, Parcelles partiellement plantées en vigne AOC Bourgogne rouge – Agriculture biologique - Urbanisme : RNU 41 a 25 ca 'LE BAS DE LA CONNEE' : D-0402—0411—0412
Bouze-lès-Beaune : Libre, vigne Aligoté AOC BHCDB – Urbanisme : Zone A et N du PLU 38 a 52 ca 'LES GRAVELIERES' : B-0561 - 'LE VIGNOLLE' : B-0323—0324
Meloisey : Loué une partie de la surface, landes, pré, terres à vigne – Urbanisme : Zone A et N du PLU 1 ha 34 a 24 ca 'LES PAINS PERDUS' : F-0275 - 'DERRIERE CHEZ BOUSSARD' : G-0531—0535 - 'LES CRAS' : ZA-0022 - 'EN LA BRAS' : ZB-0080 - 'LE BAS DE CRUEY' : ZC-0021 - 'AUX GRANDES RAIES' : ZD-0091
Charrey-sur-Saône : Loué, terre Objectif Maintien des fermiers en place – Urbanisme : Zone A du PLU 2 ha 69 a 00 ca 'L ETANG' : ZC-0045
Dossier Saint-Seine-en-Bâche – Brazey-en-Plaine – Franxault – Saint-Symphorien – Laperrière-sur-Saône
Libre, Parcelles forestières et terres
Saint-Seine-en-Bâche : Urbanisme : Zone non contructible de la carte communale 92 a 46 ca 'EZ GRANDS BEULEUX' : ZE-0050
Brazey-en-Plaine : Urbanisme : Zone N du PLU 55 a 00 ca 'PRE MARCOT' : YL-0003
Franxault : Urbanisme : Zone N du PLU 54 a 50 ca 'AU CHENE BRULE' : ZA-0101
Saint-Symphorien-sur-Saône : Urbanisme : Zone N du PLU 64 a 12 ca 'EN CHAMPELOT' : ZA-0081
Laperrière-sur-Saône : Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale 3 ha 79 a 95 ca 'ENTRE LES DEUX NOUES' : A-0228—0229 - 'PRE GOTHEROT' : A-0109
Saint-Andeux : Libre, parcelles forestières – Urbanisme : Zone N du PLU 3 ha 12 a 27 ca 'SOUS LES BOULARDS' : C-0054—0055—0057—0058—0621—0622—0624 - 'LES BOULARDS' : C-0623
L'Étang-Vergy : Corps de ferme et terrain attenant - Urbanisme : RNU - 6 ha 01 a 28 ca 'LES GRANGES DE CONGEY' : A-0143—0144—0145—0700—0701—0703—0704—0706—0711ZC-0034 - 'LE BOIS DE CONGEY' : A-0709
Dossier Saint-Bernard, Flagey-Echézeaux, Gilly-lès-Cîteaux, Quincey, Premeaux-Prissey : Terres, bois, vignes - Urbanisme : Zones A, N du PLU et NC de la carte communale - Louées
Saint-Bernard 1 ha 45 a 60 ca 'LA GEOLIERE' : ZC-0015
Flagey-Echézeaux : 3 ha 11 a 70 ca 'LA BOURELLE' : ZA-0050 - 'LE FOND DE LA BOURELLE' : ZA-0003 - 'LES CRAS' : ZB-0034—0035 - 'LES PRES GLAUT' : ZE-0028
Gilly-lès-Cîteaux : 42 a 89 ca 'LES CLOS PRIEUR' : A-0489 - 'LA LOUERE' : AD-0014 - 'LA GRINGUETTE' : C-0048
Quincey : 4 ha 75 a 64 ca 'LA GRANDE BARRE' : ZD-0030 - 'AU SEUIL' : ZH-0035
Premeaux-Prissey : 79 a 17 ca 'LES CHAILLOTS' : AB-0112 - 'AUX PETITS PAGERS' : ZC-0039
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/01/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25016977

AVIS

Appel à Candidatures du 06/01/2025

PURGE DU DROIT de PREFERENCE EN FORET (selon l'article L.331-19 du Code Rural)
La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après, qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte des consorts LAUREAU
Franxault : Libre, parcelle forestière - Urbanisme : Zone N du PLU 2 ha 32 a 35 ca 'PRE DU GRAND CHEMIN' : A-0106
Les conditions de la vente sont les suivantes :
Prix : 7 000,00 €
Frais Safer : 800,00 € HT
Frais de Purge : 150,00 € HT
Frais notariés : selon barème en vigueur
Conditions particulières de vente et cahier des charges SAFER.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/03/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25016978

ANNONCES LÉGALES

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL THIERRY BELLANG

SARL en liquidation
Au capital de 100,00 euros
Siège social : 5, Rue du Stand
21200BLIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON - 491.084.166

Par décision du 16 décembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable, Monsieur Thierry BELLANG,demeurant 5, Rue du Stand, 21200BLIGNY LES BEAUNE, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est de correspondance est fixé au domicile du liquidateur.
Mention faite au RCS de DIJON
Pour avis et mention

AL25016792

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MEDICAL EXPANSION

SARL en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
39, rue des OEillets
21121 FONTAINE LES DIJON
794 550 939 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2024 au 39 rue des Œillets 21121FONTAINE LES DIJON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur,a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc BARSOUM,demeurant 39 rue des Œillets 21121 FONTAINE LES DIJON, de son mandat de liquidateur,lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25016872

DISSOLUTION ANTICIPÉE

FAMILIALE VIAL

SC au capital de 15.000 €
Siège social : 4 La Ruotte
21200 BLIGNY LES BEAUNE
823 091 335 RCS DIJON

L'Assemblée extraordinaire du 13/12/2024 a approuvé le projet de fusion en date du27/11/2024 prévoyant l'absorption de la Société par la SC LES ESPACES VERTS CHALONNAIS au capital de 297.240 € dont le siège social est 4 rue de la Ruotte 21200 BLIGNY LES BEAUNE,312 368 186 RCS DIJON, et décidé en conséquence, la dissolution anticipée sans liquidation de la Société, son passif étant entièrement pris en charge par la société LES ESPACES VERTS CHALONNAIS, absorbante.
L'Assemblée extraordinaire du 13/12/2024 de la société absorbante ayant approuvé la fusion, la fusion et la dissolution de la Société FAMILIALE VIAL sont devenues définitives à cette date.
Pour Avis.

AL25016884

NON DISSOLUTION

TOOLIB

Société par actions simplifiée
Au capital de 92 969 €
Siège social : 15 Boulevard des Brosses
21000 DIJON
840.950.083 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 14/10/2024, les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL25016885

DISSOLUTION ANTICIPÉE

STFR 2014

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 40 000 euros
Siège : 2A rue des Grandes Varennes
21121 AHUY
RCS DIJON 809 692 965

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.11.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations d eladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Frédéric PRUDENT demeurant 5, route de Messigny 21121 AHUY pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5, route de Messigny 21121 AHUY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25016896

LEGi Société d'avocats CONSEILS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

TERRE DES ARTS CHEVIGNY

SCCV en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 Rue en Clairvot
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
1 rue en Clairvot
21850 ST APOLLINAIRE
803 990 258 RCS DIJON

PV décisions associée unique du 27/12/2024 : dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations dudit PV. Liquidateur : La société BODEV, SARL au capital de 4 000 000 €, ayant son siège social 1 rue en Clairvot 21850 ST APOLLINAIRE, immatriculée 498 261 684 RCS DIJON, pour toute la durée de la liquidation. Siège de la liquidation : 1 rue en Clairvot 21850 SAINT APOLLINAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis, Le Liquidateur.

AL25016946

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAUVAGEOT C

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au
capital de 10 000 euros
Siège :
11 route de Beaune
21200 BOUZE LES BEAUNE
Siège de liquidation :
11 route de Beaune
21200 BOUZE LES BEAUNE
843 124 843 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 AOUT 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Cédric SAUVAGEOT, demeurant Route de Beaune -21200 BOUZE LES BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur

AL25016954

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA BAGUETTE DE SAINTE MARIE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : Rue de la Poste
21200 STE MARIE LA BLANCHE
Siège de liquidation : 16 Rue du Moulin
21200 RUFFEY-LES-BEAUNE
513 689 091 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 9 décembre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Patricia DUBOIS, demeurant 16 Rue du Moulin – 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25016966

NON DISSOLUTION

CAMPEVENT SERVICES

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue de la Rente Logerot
21160 MARSANNAY LA COTE
919 667 204 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS : La Présidente

AL25016986

FP2G Groupe COFIDEST

FP2G PARTNERS
9 rue de l'aviation
21121 DAROIS
Tel : 03 80 35 38 39
contact@fp2gpartners.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FINANCIAL CORPORATE SOLUTIONS

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 16 Rue DU TILLEUL
21220 BROCHON.
813557113 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGO en date du 30 novembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-François VELUT demeurant 4 rue Paul Albert, 75018 Paris et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur

AL25016995

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

12 DECEMBRE 2024
Forme : Société civile d'exploitation agricole
Dénomination : DE LA COMMANDERIE ROUSSEMEAU
Siège : 8 Rue Avau 21350 DAMPIERRE EN MONTAGNE
Durée : 99 ans
Objet : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, ausens de l'article L 311-1 du Code rural.
Capital : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Nathanaël DUC, demeurant 2 Chemin du Moulin, 21310 TROCHERES.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.La gérance

AL25016790

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DIANE
Société civile de portefeuille
Au capital de 21 300 euros
Siège social : 225 Rue du Bretenet
Hameau de Challanges
21200 BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du19 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de portefeuille
Dénomination sociale : DIANE
Siège social : 225Rue du Bretenet - Hameau de Challanges - 21200 BEAUNE
Objet social : La propriété, la gestion,l'administration ainsi que la vente, sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, de tout portefeuille de valeurs mobilières et immobilières, droits sociaux, autres titres ou capitaux détenus en pleine propriété, nue propriété,usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations ; L'animation de groupe de sociétés, le conseil en gestion, le management d'entreprises et toutes prestations, services,autres assistances et animations de ses filiales,notamment en matière comptable, industrielle,administrative et financière technique commerciale et de communication ; La participation de la Société, par tous moyens, directement o uindirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location,de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles,commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 21 300 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :Monsieur Patrick DAVID, demeurant 225 Rue du Bretenet, Hameau de Challanges, 21200 BEAUNE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par une décision des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL25016868

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Angélique MARGUERON-DAMON, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «DMD NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à LE CREUSOT (71200), 22 rue Edouard Vaillant, le 5 décembre 2024, enregistré au SPFE de SAONE-ET-LOIRE, le 19 décembre 2024, dossier 2024 00056019, référence 7104P01 2024 N 02222, d'une société civile immobilière ayant les caractéristiques principales suivantes :
Dénomination : SCI SAMB 21
Siège social : VIEVY (21230), 12 rue des Croix, Hameau d'Uchey
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt.
Durée : 99 ans
Capital social : deux mille euros (2 000,00 euros)
Apports en numéraire : deux mille euros (2 000,00 euros)
Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément préalable des associés.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Les co-gérants sont Monsieur Stéphane BOULLEY et Madame Aline MUCKLY, demeurant ensemble à VIEVY (21230), 10 rue des Croix, Hameau d'Uchey.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL25016952

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société PICJOJO, SAS au capital de 1000 euros, Siège social : 8 rue Gay Lussac, 21300 CHENOVE, Durée : 99 ans, Objet : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le Président de la société est Monsieur François PICAUD, demeurant 30 rue Courtépée, 21000 DIJON.
POUR AVIS - Le Président

AL25016960

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DOCUMENTS OFFICE SOLUTIONS, en abrégé D.O.S.
Siège : 16 rue du Golf - Bâtiment B, 21800 QUETIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 40 000 euros
Objet : - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location de tous matériels d'équipement ou de mobilier de bureaux, de tous matériels et appareils destinés à la reprographie, aux systèmes d'impression et à toutes techniques annexes ou connexes; - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location de tous écrans interactifs, connectés ou multi supports; - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location d'articles ou de prestations liés à la dématérialisation de document et à la Gestion Externe de Documents (GED) ; - la vente de toutes prestations de services informatiques; - l'achat et la vente, en gros ou au détail, de toutes fournitures, de tous matériels, et de tous articles consommables se rattachant directement ou indirectement audits matériels et appareils.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Valentin LOUOT, demeurant 5 rue de Darois – 21370 PRENOIS Directeur Général : SAS METADOSI, société par actions simplifiée au capital de 2.960.000 euros, ayant son siège social 16 rue du Golf - Bâtiment B, 21800 QUETIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 889 961 124 RCS DIJON, représentée par sa Présidente, Madame Béatrice DEBEAUX.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL25016964

NIÈVRE

// MODIFICATION

Exco Alpha

MODIFICATIONS

SD AUTO NIEVRE

SAS
Capital social : 5000 euros.
Siège social :
2 Rue DU DOCTEUR JULES RENAULT
58000 NEVERS.
978430924 RCS de Nevers.

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2024, et à compter du 15 novembre 2024, l'associé unique a pris acte de la démission sans remplacement de Monsieur SENIK MKRTCHYAN nommé en qualité de directeur général.
Consécutivement à cette décision,l'associé unique a nommé en qualité de président Monsieur SENIK MKRTCHYAN, demeurant 8 Arue Loire, 58180 Marzy en remplacement de Monsieur Damien PELISSIER.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL25016626

Exco Alpha

MODIFICATIONS

WPC.

Forme : SARL.
Capital social : 50 000 euros.
Siège social : Impasse DES PATUREAUX
58320 GERMIGNY-SUR-LOIRE.
811292010 RCS de NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 15novembre 2024, l'associé unique a décidé:
- à compter du 15 novembre 2024, de transférer le siège social actuel, Impasse des Patureaux, au nouveau siège social situé, 8 A rue de Loire, 58180Marzy
- de nommer Monsieur Sénik MKRTCHYAN,-demeurant à 8 A rue de Loire - 58180 MARZY, gérant de la société en remplacement de Monsieur Damien PELISSIER, et ce, à compter du 15novembre 2024.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL25016630

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL PA CONDAMINE

2 Chemin de Dourdon
58400 RAVEAU
Au capital social de 7 850 €
RCS NEVERS - N° 480 753 839

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 176 900€ pour être porté de 7 850 € à 184 750 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
La gérance

AL25016787

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DOCUMENTS OFFICE SOLUTIONS, en abrégé D.O.S.
Siège : 16 rue du Golf - Bâtiment B, 21800 QUETIGNY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 40 000 euros
Objet : - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location de tous matériels d'équipement ou de mobilier de bureaux, de tous matériels et appareils destinés à la reprographie, aux systèmes d'impression et à toutes techniques annexes ou connexes; - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location de tous écrans interactifs, connectés ou multi supports; - l'achat, la vente, en gros ou au détail, la réparation, la maintenance et la location d'articles ou de prestations liés à la dématérialisation de document et à la Gestion Externe de Documents (GED) ; - la vente de toutes prestations de services informatiques; - l'achat et la vente, en gros ou au détail, de toutes fournitures, de tous matériels, et de tous articles consommables se rattachant directement ou indirectement audits matériels et appareils.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Valentin LOUOT, demeurant 5 rue de Darois – 21370 PRENOIS Directeur Général : SAS METADOSI, société par actions simplifiée au capital de 2.960.000 euros, ayant son siège social 16 rue du Golf - Bâtiment B, 21800 QUETIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 889 961 124 RCS DIJON, représentée par sa Présidente, Madame Béatrice DEBEAUX.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL25016964

CO-GÉRANT

EARL DE LA METAIRIE BERGER

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital social de 167 007,90 Euros
Siège social
1 La Métairie Berger
58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
RCS NEVERS - n°319 449 963

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2024,les associés ont agréé à effet du 1er novembre 2024 la démission de Madame Patricia TOUSSAINT de ses fonctions de gérante.
Madame Frédérique TOUSSAINT est maintenue dans ses fonctions de gérante.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS
Pour avis et mention, la gérance

AL25016788

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA RAYMOND JEAN CHRISTIAN

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 252.760,00 Euros
Siège social : Villecourt
58300 DECIZE
RCS NEVERS n°509 970 760

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2024,les associés ont agréé à effet du 31 décembre 2024 la nomination en qualité de gérant de Monsieur François RAYMOND, demeurant à PARIS (11e Arr.), 26 Rue Saint Maur, en remplacement de Madame Michèle RAYMOND, gérante démissionnaire.
Cette modification sera déposée au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25016805

EGIDE AVOCATS EXPERTS
Me Arnaud SARLAT
S.P.E d'Avocats et d'Experts-Comptables
35 rue de Sarrebourg
18 000 BOURGES

MODIFICATIONS DES STATUTS

SARL DU BOURG

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 €
Le Bourg, CIZELY (Nièvre)
RCS NEVERS n°524 144 094

Il ressort des décisions de l'AGE du 10 décembre 2024, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
ANCIENNES MENTIONS :
Forme : SARL
Siège social : Le Bourg – CIZELY (Nièvre)
Dénomination sociale : SARL DU BOURG
Gérant : Mme Christine CHATELAIN, né à ANNECY-LE-VIEUX (74) le 26 décembre 1968, dmt à NEVERS (Nièvre) 24 rue Gresset, de nationalité française.
Commissaires aux comptes : néant
Exercice social : du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante.
Objet sommaire : A titre principal, la production et la commercialisation d'énergies renouvelables sous toutes ses formes et la location, au profit de tiers, d'installations photovoltaïques ; A titre secondaire, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
NOUVELLES MENTIONS :
Forme : SAS
Siège social : NEVERS (Nièvre) 24 rue Gresset
Dénomination sociale : SOCIETE DU BOURG
Président : Mme Christine CHATELAIN,
Directrices générales : Mme Isaure CHATELAIN née à ANNECY (74) le 9 juillet 2003, dmt, à NEVERS (Nièvre) 24 rue Gresset, de nationalité française et Mme Constance CHATELAIN née à ANNEXCY (74) le 9 juillet 2003, dmt à NEVERS (Nièvre) 24 rue Jean-Baptiste Gresset
Commissaires aux comptes : néant
Exercice social : du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante
Objet sommaire : A titre principal, la production et la commercialisation d'énergies renouvelables sous toutes ses formes et la location, au profit de tiers, d'installations photovoltaïques ; A titre secondaire, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Mention sera portée au RCS de NEVERS.

AL25016850

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130)
1, rue Plouzeau

MODIFICATION DU CAPITAL

SOCIETE CIVILE L'HEUILLE DE PERIGNY

Au capital de 260 000,00 €
Siège social : ST-MARTIN-D HEUILLE (58130)
Chemin de la Joncière
RCS DE NEVERS : 527581714

Suivant acte reçu par Maître ROUSTIC notaire à GUERIGNY le 6 août 2024 publiée au service de la publicité foncière de la Nièvre le 12 août 2024 volume 2024P n°6775 suivi d'un acte rectificatif reçu par Maître ROUSTIC notaire à GUERIGNY le 26 septembre 2024 publié au service de la publicité foncière de la Nièvre le 3 octobre 2024 volume 2024P n°7978,
Madame Renée Jeanne BOUYER née ROLAND demeurant à SAINT MARTIN D'HEUILLE (58130) 11 rue de la Joncière, née à PERIGNY (17180) le 26 juin 1939 et Madame Catherine MAGNIEN née BOUYER, demeurant à SAINT MARTIN D'HEUILLE (58130) 1 impasse de la Joncière, née à LA ROCHELLE (17000) le 31 juillet 1967, ont fait apport d'un bien immobilier sis à SAINT MARTIN D'HEUILLE (58130) 11 rue de la Joncière cadastré section AD n°39 à la SCI SOCIETE CIVILE L'HEUILLE DE PERIGNY au capital de 260.000,00 € ayant son siège à SAINT MARTIN D'HEUILLE (58130) Chemin de la Joncière et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 527581714.
L'apport sus désigné a été évalué à la somme de 150.000,00 €. En rémunération de cet apport, il a été attribué à Madame Renée BOUYER née ROLAND, 900 parts sociales d'une valeur nominal de 100 € chacune,numérotées de 3201 à 4100, et à Madame Catherine MAGNIEN née BOUYER,600 parts sociales d'une valeur nominale de 100 € chacune, numérotées de 2601 à 3200.
L'augmentation du capital de 150.000,00€ par voie d'apport en nature entraîne en conséquence la modification des articles 6 « Apports», et 7 « Capital social – parts sociales» des statuts et notamment la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 260.000,00€
Nouvelle mention : Capital social : 410.000,00 €
Pour avis

AL25016853

CO-GÉRANT

MENUISERIE PERRAUDIN SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 27 000 €
Siège social : 52 route de Nevers
58120 CHATEAU CHINON VILLE
429 074 503 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 16.12.2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Stéphane PERRAUDIN, cogérant, intervenu le 30.03.2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis,La Gérance

AL25016874

les avocats

NOMINATION DE GÉRANT

SO.J.V.S. - Société d'Avocats
Me Blandine DUMONTET
69220 - BELLEVILLE SUR SAONE
DE MONTGOUBLIN
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 7 Avenue Gambetta
58270 SAINT BENIN D'AZY
507 615 896 RCS NEVERS
L'Assemblée Générale Ordinaire des associés réunie le 1er juillet 2024 a nommé aux fonctions de gérant Monsieur Emeric GAUTHIER, demeurant 11 Impasse des Champs Marion 58270 SAINT BENIN D'AZY.
Pour avis,
La gérance

AL25016926

CHANGEMENT DE GÉRANT

SO.J.V.S. - Société d'Avocats
Me Blandine DUMONTET
69220 - BELLEVILLE SUR SAONE
SCEA DU DOMAINE D'AGLAN
Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 200.119,82 euros
Siège social : 1 Domaine d'Agland
58330 BONA
347 826 653 RCS NEVERS
L'Assemblée Générale Ordinaire des associés réunie le 1er juillet 2024 a nommé aux fonctions de gérant Monsieur Emeric GAUTHIER, demeurant 11 Impasse des Champs Marion 58270 SAINT BENIN D'AZY.
Pour avis,
La gérance

AL25016927

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

SCP Emeline Cavet-Jacob notaire

14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB,Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 29/11/2024,enregistré au SPFE de la NIEVRE le 11/12/2024 Dossier 202400022652 réf : 5804P01 2024N00631,
La SCEA BREFORT, au capital de 415.200 euros, ayant son siège social à ARBOURSE (Nièvre) «Les Vallées», immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 522 016 708 a été transformée en SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE à compter du 29/11/2024 par application de ses statuts et de la loi, sans création de société nouvelle.
Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.
La nouvelle dénomination de ladite société est désormais à compter du 29/11/2024, la suivante : EARL BREFORT.
Modification est faite auprès du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL25016956

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL Energie Expertises

Au capital de 3500€
Siège social
22 faubourg du grand Mouesse
58000 Nevers
RCS Nevers 515316461

Au terme d'un acte sous seing privé du 06/01/2025 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à la réalisation des travaux de rénovation des bâtiments, la gestion des biens immobiliers et la réalisation des formations d'instruction ULM et des baptêmes de l'air, à compter du 10/01/2025.
Pour avis, la gérance

AL25017005

MODIFICATION DE LA DURÉE

FAURIE TRUCKS NEVERS

Société par Actions Simplifiée
A associée unique
Au capital de 1.171040 €
Siège social : 12 route de Paris
58640 VARENNES-VAUZELLES

ANNONCES LÉGALES

302 331 889 RCS NEVERS

L'associée unique de la société FAURIE TRUCKS NEVERS a, par décision en date du 26 juin 2024, décidé de proroger de 99 années la durée de la société à compter du 22 mars 2025 soit jusqu'au 21 mars 2124 et a modifié en conséquence l'article 5 des statuts relatif à la durée.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis – le président

AL25016982

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 16/12/2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NIEVRE le 19/12/2024, Dossier 2024 00023317 référence 5804P01 2024 A 00680, M. Jérôme PORCIN dt à DONZY (58) – 44, rue du Général Leclerc a cédé à la société L'ECHAPPEE DU CYCLISTE, SAS au capital de 2 000 € ayant son siège social à DONZY (58) - 2, Route de Cosne, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 937 540 128 un fonds de commerce et de réparation de motocycles et accessoires sis et exploité à DONZY (58) - 2, Route de Cosne, moyennant le prix principal de 71 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'avocats LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban - 58000 NEVERS.

AL25016971

HAUTE SAVOIE VIANDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.259.220 euros
Siège Social : Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
B 606 320 463 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

Suivant décision en date du 31 décembre 2024, l'associé unique de la société HAUTE SAVOIE VIANDE, sus désignée :
- a approuvé le projet de fusion établi le 13 novembre 2024 aux termes duquel la Société HAUTE SAVOIE VIANDE, société par actions simplifiée au capital social de 1.259.220 euros ayant son siège social Route du Circuit, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le n° B 606 320 463, a fait apport, à titre de fusion, à la société FMB de la totalité de son patrimoine. Ce projet de fusion a été préalablement approuvé par une décision de l'associé de la société FMB, société absorbante.
- par cette fusion-absorption et au regard de la transmission du patrimoine de la société absorbée à la société absorbante, la société HAUTE SAVOIE VIANDE se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.
La fusion et la dissolution de la société HAUTE SAVOIE VIANDE sont devenues définitives le 31 décembre 2024 ainsi qu'il résulte des décisions de l'associé de la société HAUTE SAVOIE VIANDE en date du 31 décembre 2024. -
Pour avis, Le Représentant légal

AL25016991

FMB
Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
B 571 880 012 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

Suivant décision en date du 31 décembre 2024, l'associé unique de la société FMB, sus désignée :
- a approuvé le projet de fusion établi le 13 novembre 2024 aux termes duquel la Société HAUTE SAVOIE VIANDE, société par actions simplifiée au capital social de 1.259.220 euros ayant son siège social route du Circuit, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le n° B 606 320 463, a fait apport, à titre de fusion, à la société FMB de la totalité de son patrimoine. Ce projet de fusion a été préalablement approuvé par une décision de l'associé de la société HAUTE SAVOIE VIANDE, société absorbée.
- a décidé de modifier l'article 6 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 6 – APPORTS Il est rajouté à cet article le paragraphe suivant :
« L'associé unique, dans le cadre d'une décision du 31 décembre 2024, a approuvé la fusion par voie d'absorption par la Société, de la société HAUTE SAVOIE VIANDE, Société par actions simplifiée au capital social de 1.259.220 euros ayant son siège social route du Circuit, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le n° B 606 320 463. Il a été fait apport de la totalité du patrimoine de cette société, la valeur nette des biens transmis s'élevant à 49.819 euros. La présente opération n'a pas donné lieu au calcul de parité d'échange, ni à une augmentation de capital et ni à une prime de fusion conformément à la loi en vigueur»
Pour avis, Le Représentant légal

AL25016997

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Email : mauguere.avocat@outlook.fr

VENTE AUX ENCHÈRES

Le MARDI 11 FÉVRIER 2025
A 10 heures 30
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de NUARS (58190), 8 rue de l'Eglise :
Une maison d'habitation comprenant :
- Au rez de chaussée : séjour avec poêle à bois et cuisine équipée ouverte, couloir, WC, salle de bain, trois chambres avec étagères et penderie,
- Au sous-sol : débarras, buanderie avec fenêtre, garage
- Combles,
- Terrain clôturé, terrasse, enclos
Le tout cadastré section B, numéros :
593 « Champ de la Croix » pour une contenance de 14 ares 60 centiares,
594 « Champ de la Croix » pour une contenance de 02 ares 45 centiares,
595 « Champ de la Croix », pour une contenance de 17 ares 15 centiares.
Biens occupés.
MISE À PRIX : QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 11 décembre 2024
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aurélie GRAS, Commissaire de Justice à VARZY (Nièvre) Tél : 03.86.29.41.33 le mardi 21 janvier 2025 à 10 h 00 sur place.

AL25016675

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

BOZO Corinne - RCS Nevers 383 621 281 - café, petite restauration, salon de thé, boutique - rue Henri Bachelin 58230 Montsauche-les-Settons. Jugement en date du 16/12/2024 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25016809

Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

GUTENBERG AND CO - RCS Auxerre 849 545 801 - la société a pour objet tant en France qu'à l'étranger de développer et promouvoir l'exploitation de robots-imprimeurs capables d'imprimer des livres en quelques minutes sur le lieu de vente, de lecture, d'écriture, de consultation ou d'animation culturelle. animation d un réseau de points de vente de livres offrant la possibilité de lire, écrire,consulter et imprimer des ouvrages. - l'Inkub 58000Nevers. Jugement en date du 16/12/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 16/12/2024.
Le Greffier

AL25016938

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, le 27 décembre 2024,
Monsieur Jean Bernard DELMOTTE né à SAINT-MARTIN-BOULOGNE (62200), le 3 février 1943, et Madame Yvette Jeanne Fernande BOUDAN, née à SAINTE MARIE (58330), le 26 septembre 1940, demeurant ensemble à COULANGES LES NEVERS (58660), 9, rue du Maréchal Leclerc, mariés à SAINTE MARIE le 8 août 1964 ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial en adoptant pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le Notaire.

AL25016941

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI VT CJ LOC

SCI au capital : 20 000 €.
47 RUE DE TRANGY
58000 SAINT-ELOI
RCS:482468386 de NEVERS
Liquidateur: VENAULT THIERRY
gérant de la société demeurant
47 RUE DE TRANGY
58000 Saint-Éloi.

En date du 30/09/2024 , l'AG des associés:
- approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et constate la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de NEVERS

AL25016852

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MENUISERIE PERRAUDIN SARL

SARL en liquidation

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe
AUTRES GREFFES

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne

BETA INOX - RCS Saint Etienne 791 893 597 - le négoce de matériels et équipements neufs ou d'occasion, de consommables pour le refroidissement, la transformation et le conditionnement ainsi que toutes prestations annexes ou complémentaires, l'import-export de marchandises ainsi que toutes prestations associées - 20 bis rue de l'Eperon 58000 Nevers. Jugement en date du 20/11/2024 du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne en date du 20/11/2024 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25016810

Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

KN SARL - RCS Auxerre 879 067 387 - bar restaurant - 2 rue des Ouches 89480 Andryes. Jugement en date du 18/11/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 18/11/2024.
Le Greffier

AL25016814

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE LE MANS

Suivant jugement en date du 15/10/2024, Le Tribunal de commerce du Mans a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SILEN (SAS)
58, Rue des Champs Pacaud
Parc d'Actovoté de Nevers – Saint-Eloi Bp 55
58027 NEVERS CEDEX
Activité : Fabrication d'appareils d'éclairage et autre
RCS 493 462 014
Le Greffier

AL25016913

Commerce d'Auxerre

COMBES André - RCS Auxerre 534 228 937 - poissonnerie, vente au détail - 2 rue de la Montagne le Vaudoisy 58350 Colméry.Jugement en date du 16/12/2024 du Tribunal de Commerce d'Auxerre en du 30/09/2024 prorogeant la date de clôture de la procédure de liquidation judiciaire au 16-12/2024,conformément aux dispositions des articles L 643-9 et R643-17 du Code de commerce. Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du : 16/12/2024.
Le Greffier

AL25016936

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon

POBI STRUCTURES - RCS Lyon 450 625 082 - fabrication industrialisée de composants et éléments de structures en bois pour la construction, négoce de tous matériaux et accessoires y afférents, la menuiserie, la conception et la fabrication de charpentes industrielles et traditionnelles de construction en bois l'élaboration d'études techniques le négoce de tous matériaux bois - 78 rue Élisée Reclus 69150 Décines-Charpieu. Jugement en date du 26/11/2024 du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 26/11/2024 prononçant la clôture de la sauvegarde sur demande du débiteur.(L622-12 du code de commerce).
Le Greffier

AL25016937

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon

POBI INDUSTRIE - RCS Lyon 414 839 274 - la prise de participation dans tous types de sociétés, le conseil et la réalisation d'études dans le domaine des structures et charpentes en bois ainsi que l'exploitation d'un site interne afférent à la filière bois et,ou ses produits dérivés - 78 allée Élisée Reclus 69150 Décines-Charpieu. Jugement en date du 26/11/2024 du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 26/11/2024 prononçant la clôture de la sauvegarde sur demande du débiteur.(L622-12 du code de commerce).
Le Greffier

AL25016935

Au capital de 27 000 €
Siège : 52 route de Nevers
58120 CHATEAU CHINON VILLE
Siège de liquidation : Voucoux, Champ Feuille
58430 ARLEUF
429 074 503 RCS NEVERS

L'AGE du 16.12.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand PERRAUDIN, demeurant à Voucoux, Champ Feuille - 58430 ARLEUF, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Voucoux, Champ Feuille - 58430 ARLEUF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis,Le Liquidateur

AL25016875

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ROSA MARIA

Société civile
En liquidation
Au capital de 60 979 euros
Siège social : 40 Bis rue Saint Benin
58000 ST BENIN
Siège de liquidation : 7 rue Camille Baynac
58000 NEVERS
392385894 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 17 décembre 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Rosa DA COSTA ESTEVES,demeurant 7, rue Camille Baynac, 58000 NEVERS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25016895

NON DISSOLUTION

S2I INFORMATIQUE SARL au capital de 3000 € Siège Social : 1 PLACE GUY COQUILLE 58000 NEVERS 504622820 RCS de NEVERS Par AGO du 20/11/2024, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, il a étédécidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce.
Mention au RCS de NEVERS

AL25016931

DISSOLUTION

SARL STIER FABRICE

En liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600,00 euros
Siège social :
Lotissement de Corvée de Troye la Ville
58420 BRINON SUR BEUVRON
SIREN : 523.746.428

Par décision collective du 20 décembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 20 décembre 2024 et sa liquidation amiable.
Ont été nommés liquidateurs : M. Fabrice STIER et Mme Nathalie STIER, demeurant à BRINON SUR BEUVRON (558420), lotissement de Corvée de Troye la Ville avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL25016957

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

DISSOLUTION

Aux termes d'une AG en date du 18/12/2024 de la SCI ROBIN-MELET au capital de 762,25 € ayant son siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200),La Beaubutaine identifiée sous le numéro 394961148 au RCS de NEVERS,Monsieur Bernard ROBIN, demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200),la Beaubutaine, a été nommé Liquidateur de ladite société.Il a été décidé la dissolution anticipée et la liquidation de la société à compter du 31/12/2024, aux termes de l'AG du 18/12. il a été constaté la dissolution et la clôture des opérations de liquidation à la date du31/12/2024.
Le siège de liquidation a été fixé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), La Beaubutaine.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25016984

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette

DISSOLUTION

Aux termes d'une AG en date du 18/12/2024 de la SARL MELET-ROBIN, au capital de 7 622,45 € ayant son siège social à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), Port Aubry identifiée au SIREN sous le numéro 394908990 au RCS de NEVERS, Monsieur Emmanuel MELET, demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), Port Aubry, a été nommé Liquidateur de ladite société.Il a été décidé la dissolution anticipée et la liquidation de la société à compter du 31/12/2024, aux termes de l'AG du 18/12. il a été constaté la dissolution et la clôture des opérations de liquidation, à la date du31/12/2024.
Le siège de liquidation a été fixé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), Port Aubry.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25016985

// CONSTITUTION

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

DU DOMAINE MARGOT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 240 Chemin du Domaine Margot, 58290 SERMAGES
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERMAGES du 20 Décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : DU DOMAINE MARGOT
Siège : 240 Chemin du Domaine Margot, 58290 SERMAGES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La production et la vente d'électricité obtenue par énergie solaire photovoltaïque.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Emmanuel GRIMOND, demeurant 240 Chemin du Domaine Margot –58290 SERMAGES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25016882

LEAL INVESTMENTS
Société civile immobilière
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 93 route de Nevers
58600 FOURCHAMBAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FOURCHAMBAULT du 16décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : LEAL INVESTMENTS
Siège social : 93, route de Nevers, 58600 FOURCHAMBAULT
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, la mise en valeur de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers ;L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; De manière exceptionnelle,la vente des biens immobiliers devenus inutiles à l'activité de la Société, sans que cela ne puisse remettre en cause le caractère civil de ladite activité ;La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou financière ; Toutes opérations financières,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : David LEAL, demeurant Chemin François Lehmann 10, 1218 LE GRAND SACONNEX (Suisse)
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25016887

GALARME ET SOULARE
Société civile immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social :
La Tuilerie, 2261,
Route Impériale
58110 TAMNAY-EN-BAZOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 19/12/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : GALARME ET SOULARE
Siège social : La Tuilerie, 2261, Route Impériale,58110 TAMNAY-EN-BAZOIS
Objet social : la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine ; l'acquisition, ainsi que la cession,desdits immeubles et droits immobiliers ; la rénovation, l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles ; l'obtention de tous prêts, ouvertures de crédits, facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles composant le patrimoine social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 2000€, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Graham SPRIGG demeurant 5, route d'Autun – 59370 ONLAY et la société IMSCONSULTING EUROPE ayant son siège fixé2261, route Impériale, 58110 TAMNAY-EN-BAZOIS.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés dans les autres cas à la majorité représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS NEVERS.

AL25016923

AVIS DE CONSTITUTION

TAXI CELINE ROLLAND
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 000 €
13 rue Marguerite de la Longuinière
58400 CHAULGNES
RCS NEVERS
AVIS DE CONSTITUTION
Selon A.S.S.P. en date à CHAULGNES (58400) du 26.12.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Dénomination sociale : TAXI CELINE ROLLAND
Siège social : 13 rue Marguerite de la Longuinière - 58400 CHAULGNES
Objet social : Transport de voyageurs par taxis conventionnés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 €
Gérance : Madame Céline ROLLAND, demeurant au 13 rue Marguerite de la Longuinière - CHAULGNES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis,
La Gérance

AL25016925

Étude de Maîtres Dominique MARTIN et Thibaut MARIE
Notaires associés à NEVERS
1 Rue Saint Mart[n
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 2 décembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés,l'apport, la propriété, Sa mise en valeur, la transformation, la construction,l'aménagement, l'administration, la location et fa vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : AS PATRIMOINE.
Le siège social est fixé à : NEVERS (58000}, 22 rue des chailloux.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS(1 200,00 EUR)
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires,sont soumises à l'agrément préétablie à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Stéphane BRARD demeurant à VARENNES VAUZELLES(56840), 23 bis rue de la rivière
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis Le notaire.

AL25016959

Étude de Maîtres Dominique MARTIN et Thibaut MARIE
Notaires associés à NEVERS (58000)
1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 20 décembre 2024 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la propriété et ['administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.
Dénomination : Groupement Forestier de «LES BOIS DE CRESANCY».
Siège : CHEVENON (58160), Crésancy.
Durée : 99 années.- Apports en nature : UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE EUROS(1 473 000,00 EUR) total des apports s'élève à UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE MILLE EUROS (1 473 000,00 EUR), somme égale au montant du
Le montant SOIXANTE-TREIZE capital social.
Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement.Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et finit le TRENTE ET UN DECEMBRE de chaque année.
Les Co-Gérants sont, d'un commun accord entre les constituants : Monsieur Bruno de MARTIMPREY et Madame Stéphanie GODDET.
La durée de leurs fonctions est : illimitée
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis. Le notaire.

AL25016963

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ZOCO
Forme sociale : SAS
Capital social : 40 000 €
Siège social : Zone d'Activité de la Badelle – 58270 SAINT BENIN D'AZY
Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations – Définition de la politique industrielle ou commerciale – Animation de services communs des sociétés qu'elle contrôle – Assistance administrative, financière et commerciale
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Zoran MILOSEVIC dt à IMPHY (58) - 177, rue Paul Vaillant Couturier
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL25017002

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/01/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI DBC
Forme : SCI
Capital social : 300 €
Siège social : 1 rue de Loire, 58180 MARZY
Objet social : L'acquisition, l'administration et la location de tous biens immobiliers
Gérance : M. Jordan DUCROS demeurant 1 RUE DE LOIRE, 58180 MARZY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL25017020

Suivez-nos publications sur Instagram

ANNONCES LÉGALES

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS

SCI LE CROS

Société civile immobilière
Au capital de 134.764,93 €
Siège social : Les Connats
89240 POURRAIN
RCS AUXERRE 410 999 494

Aux termes d'une assemblée générale en date du 26 décembre 2021, les associés ont décidé :
- de transférer le siège social à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), 30 rue Mozart au domicile de Mme Alexandra SCORDEL.
- de nommer en qualité de cogérants Mr Nicolas LAUMAIN, domicilié à SAINT BRIS LE VINEUX (Yonne), 2 bis rue Richelieu et Mme Alexandra SCORDEL, domiciliée à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), 30 rue Mozart, en remplacement de Messieurs Didier et Jean-Michel LAUMAIN, démissionnaires.
Pour insertion
La gérance

AL25016821

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GFA BERTHON SAINT MARC

GFA au capital de 274408,23 €
Siège social : ld ferme de saint marc
89390 Nuits
950 282 293 RCS d' Auxerre

L'AGE du 25/11/2024 a décidé de transférer le siège social 6 RUE DES ÉCOLES 89400 Épineau-les-Voves, à compter du 25/11/2024.
-Gérant : M. BERTHON Amaury, demeurant 40 grande rue valravillon 89113 Neuilly
Radiation au RCS d' Auxerre et ré-immatriculation au RCS de Sens

AL25016858

MODIFICATIONS MULTIPLES

GFA BERTHON SAINT MARC

GFA au capital de 274408,23 €
Siège social : FERME DE SAINT MARC
89390 Nuits
850 282 293 RCS d' Auxerre

L'AGE du 25/11/2024 a décidé de transférer le siège social 6 RUE DES ECOLES 89400 Épineau-les-Voves, à compter du 25/11/2024.
L'assemblée décide de nommer Monsieur Amaury BERTHON demeurant 40 Grande Rue Neuilly -89113 VALRAVILLON en remplacement de Monsieur Maurice BERTHON à compter du 25/11/2024.Radiation au RCS d' Auxerre et ré-immatriculation au RCS de Sens

AL25016859

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 20.12.2024 les associés de la SAS ROBIN DUCROT METALLERIE au capital de 300.000€, siège social à POURRAIN (89240) ZA, Les Champs Gilbards 428 990 949 RCS AUXERRE, ont décidé de nommer un DG à compter du même jour.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIÉES : DG : néant
NOUVELLES MENTIONS : DG : Tanguy DUCROT, 27, route des Saulaies - 58000 NEVERS.

AL25016867

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI LES BRUYERES

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Léopold Garnuchot
89390 RAVIERES
448 118 703 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du16 décembre 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Guillaume GAUTHEREAU, demeurant 132 Hospital Road - 12 723 NY - CALLICOON, pour une durée illimitée à compter de ce jour. La collectivité des associés a également décidé de remplacer l'objet social par l'activité suivante :l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la Société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport ou autrement et de modifier en conséquence l'article «OBJET SOCIAL » des statuts. Modification seront faites au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL25016899

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS ADVENTEX

Forme : Société par Actions Simplifiées (SAS)
Siège social : 18 Rue Anatole France
89100SENS
447565342 RCS de Sens

Aux termes d'une décision en date du 10 décembre 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 328 000euros à 1 968 euros.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL25016902

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL BOUGAULT JEAN-LUC

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Porté à 25 920 euros
Siège social : Rue Pierre de l'Abbaye
La Noisetterie
89500 CHAUMOT
431 544 568 RCS SENS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 23/12/2024 :
- que le capital social a été augmenté de 15 920€par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000€).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à vingt-cinq-mille-neuf-cent-vingt euros (25 920€)
- que Monsieur Thomas BOUGAULT,demeurant 2 Lieudit Les Sabats 89330 PIFFONDS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 1er/01/2025,en remplacement de Monsieur Jean-Luc BOUGAULT, démissionnaire à effet du31/12/2024.
- que le siège social a été transféré du Rue Pierre de l'Abbaye La Noisetterie 89500 CHAUMOT au 2 Les Sabats 89330 PIFFONDS à compter du 23/12/2024.
Pour avis

AL25016907

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

S.J.B.

Société d'Exercice Libéral
Par actions simplifiée
Au capital de 28 747.68 euros
Ramené à 21 159.68 euros
Siège social : 43 Rue du Clos
89000 AUXERRE
382 537 496 RCS AUXERRE

Il résulte :
- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Novembre 2024,
- du procès-verbal des décisions de la Présidente du 23 décembre 2024,
Que le capital social a été réduit d'un montant de 7 588 euros par voie de rachat et d'annulation de 350 actions
Ancienne mention : Capital social : 28 747.68 euros divisé en 1 326 actions de 21.68 euros.
Nouvelle mention : Capital social : 21 159.68 euros divisé en 976 actions de 21.68 euros.

AL25016909

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CHOUPETTE

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 4 Rue Gambetta
89100 SENS
977 976 067 RCS RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 5NOVEMBRE 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Rue Gambetta 89100 SENS au 9Impasse de la Madeleine 89100 SENS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL25016910

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

ROKAL97&
SAS au capital de 900 €
Siège Social : 7 rue de la Bottière 89340 VILLENEUVE LA GUYARD
987628583 RCS de SENS
Par AGE du 26/12/2024, il a été décidé de nommer nouveau président Mme JAMETAL KATHIA PIERRETTE demeurant 2 ALLEE PAUL VERLAINE 77200 TORCY , à compter du 01/01/2025 en remplacement de Mme JAMETAL , épouse LUBIN ROSANA JOSETTE REVOCATION. Mention au RCS de SENS

AL25016932

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre
Dénomination sociale : SCI GH
Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 20 Allée Trouvés Sepeaux 89116 Sépeaux-Saint Romain Chez M. Luigi GALZENATI
Capital social : 15.000,00 Euros
Immatriculée au RCS de SENS (89) sous le numéro 438 981 938
Aux termes d'une AGE en date du 30/12/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du 30/12/2024 à VOUTENAY-SUR-CURE (89270), 5 rue Beziot.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE (89) et sera radiée du RCS de SENS (89).
Il est rappelé que le gérant de la SCI est M. Gianni GALZENATI.
Pour avis.Le notaire.

AL25016934

MODIFICATIONS DIVERSES

AUDIT CONSULTING

SAS au capital de 1000 €
Siège Social :
9 Boulevard Maupeou
89100 SENS
922176011 RCS de SENS

Par AGE du 30/09/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. MINOIS Florian 26 Rue des Francs Bourgeois 89100 SENS pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 30/09/2024 Radiation au RCS de SENS

AL25016942

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS DIVERSES

SAINT GERVAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
ramené à 2 380 euros
Siège social :
Chemin de Migé - La Croix Blanche
89580 COULANGES LA VINEUSE
520 517 996 RCS AUXERRE

La collectivité des associés aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 2 décembre 2024 a décidé de réduire le capital social de 1 620 euros pour le ramener de 4 000euros à 2 380 euros par voie de rachat et d'annulation de 81 actions.Par acte sous seing privé contenant décisions unanimes des associés en date du 30 décembre2024, il a été constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux mille trois cent quatre-vingts euros (2 380 euros).
Aux termes de ce même acte sous seing privé en date du 30 décembre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25016943

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

A.J.A. FOOTBALLSociété

par actions simplifiée
au capital de 16 000 000 euros
Siège social :
Stade Abbé Deschamps, Route de Vaux
89000 AUXERRE
434 386 470 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 13 décembre 2024, il résulte que la Société FIDELIANCE AUDIT, domiciliée 105-109 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO IDF, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2030 ; il n'y a pas lieu de remplacer la société DYNA AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant.
Aux termes de cette même Assemblée, la collectivité des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL25016948

CHANGEMENTGERANT

ATOUTAXIMUM

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
3 Rue du Docteur Paul Picquet
89100 SENS
RCS SENS 798 206 561

Aux termes des décisions en date du 2 Janvier 2025 à effet au 31 décembre 2024, l'associé unique a :
- constaté la démission de M. Olivier HENRY de ses fonctions de président,
- nommé président M. Olivier BORDAS, demeurant 8 Rue du Champ de Ploix, 89510 VERON, pour une durée illimitée.
Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de SENS.
La présidence.

AL25016953

MODIFICATIONS STATUTS

MEB

SARL au capital de 1000 €
Siège Social :
103 GRANDE RUE
89100 SENS
802727032 RCS de SENS

Par AGE du 15/05/2024, il a été décidé, à compter du 15/05/2024 :
De prendre pour nouvelle forme sociale : SASU
M. Bourennani Mokrane 32 rue des Francs Bourgeois 89100 SENS anciennement Gérant est nommé Président Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de SENS

AL25016955

MODIFICATIONS DIVERSES

URGENCE SANTE ASSISTANCE- FRANCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000,00 €
Siège social :
8 Rue du Pâtis 89130 TOUCY
878 684 950 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2025, l'associé unique a :
- ajouté à l'objet social, les activités suivantes : le transport sanitaire terrestre (ambulance, VSL...), le transport en taxi
- changé la dénomination sociale comme suit « TAXIS URGENCES SANTE ASSISTANCE
- transféré le siège social au 57 Route de Saint Martin 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
- constaté la démission en tant que présidente de Madame Sonia LANDRIN MARQUEZ
- constaté la nomination en tant que président de Monsieur Romain RENARD demeurant 5 Rue des Boucheries 89000 AUXERRE.
Pour avis. La Présidence.

AL25016958

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL GERARD PERSENOT

Exploitation agricole
A responsabilité limitée
Au capital de 263 190,00 €
Siège social : 8 route de Chitry
89530 SAINT BRIS LE VINEUX
418 040 887 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 06 décembre 2024 prenant effet le même jour,l'associé unique a décidé de réduire le capital social de 3 085,03 € puis de l'augmenter de 74235,00€ par apport en numéraire, le portant ainsi à 263 190,00 €.
Pour avis, la gérance.

AL25016988

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

«Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, le 19 décembre 2024, enregistré au SPFE de l'Yonne, le 23 décembre 2024 dossier 2024 00041933 référence 8904P01 2024 N 01383, La société dénommée AUBERGE LA BEURSAUDIERE, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à NITRY (89310), chemin de Ronde, a cédé à la société dénommée LA BEURSAUDIERE, Société par actions simplifiée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à NITRY (89310), 9 chemin de Ronde, le fonds de commerce de restaurant, exploité à NITRY (89310), 9 chemin de Ronde, département de l'Yonne, connu sous le nom de AUBERGE LA BEURSAUDIERE, moyennant le prix de 104.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 65.000,00 € et au matériel et mobilier pour 39.000,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, où domicile a été élu à cet effet.» Pour insertion - Me Laurent TOPIN»

AL25016916

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

«Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, le 19 décembre 2024, enregistré au SPFE de l'YONNE, le 23 décembre 2024 dossier 2024 00041935 référence 8904P01 2024 N 01381, La société dénommée HOTEL DE LA BEURSAUDIERE, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à NITRY (89310), 5 et 7 rue Hyacinthe Gautherin, a cédé à la société dénommée LA BEURSAUDIERE, Société par actions simplifiée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à NITRY (89310), 9 chemin de Ronde, le fonds de commerce d'hôtel, exploité à NITRY (89310), département de L'Yonne, 9 chemin de Ronde, connu sous le nom de HOTEL DE LA BEURSAUDIERE, moyennant le prix de 146.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 116.000,00 € et aux matériels, mobiliers, agencements pour 30.000,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, où domicile a été élu à cet effet.» Pour insertion - Me Laurent TOPIN»

AL25016917

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 19/12/2024, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 20/12/2024, dossier 2024 00041688, référence 8904P01 2024 A 01769, la Société LA GRANGE, Société par actions simplifiée au capital de 21 000 €, dont le siège social est Zone Artisanale des Préaux 89310 NITRY, immatriculée au RCS sous le n° 439 657 602 RCS AUXERRE, représentée aux présentes par Mme Marie-Annick LENOBLE, A CEDE à la Société BOLLY, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est ZA des Préaux 89310 NITRY, immatriculée au RCS sous le n° 938 050 960 RCS AUXERRE, représentée par Mme Sunitaben PATEL, un fonds de commerce d'hôtel, bar, petite restauration, connu sous l'enseigne LA GRANGE DE MARIE, sis et exploité à 1 Voie les Préaux - Zone Artisanale 89310 NITRY, moyennant le prix de 184 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/12/2024. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SJB, Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL25016929

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 04/10/2024, concernant : SNC DUOS D'ENFER, lire : AGO du 15/09/2024, comptes de liquidation et clôture des opérations de liquidation au 15/09/2024.

AL25016866

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

SUR LA COMMUNE DE MOULINS-EN-TONNERROIS

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-313 du 11 décembre 2024
Une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 16,2 ha et d'une puissance totale de 16,7MWc sur le territoire de la commune de Moulins-en-Tonnerrois, déposée par la SAS BILLAS AVENIR ENERGIE (société BAE) et la SAS VELOCITA ENERGIES, sera ouverte à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois, du **lundi 6 janvier 2025 (14 h 30) au vendredi 7 février 2025(12 h 15)**, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Patrick KLUBA, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Michel BREUILLÉ, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 6 janvier 2025 (14 h 30) au vendredi 7 février 2025 (12 h 15), **à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 6 janvier 2025 au 7 février2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de9 h à 12 h et de 14 h à 16h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
• **soit par voie électronique**, à l'adresse e-mail suivante :
pref-pv-moulinsentonnerrois@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
• **soit par écrit** :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois(89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois (siège de l'enquête),à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
A la mairie de Moulins-en-Tonnerrois :
- lundi 6 janvier 2025 de 14 h 30 à 18 h,
- vendredi 10 janvier 2025 de 14 h 30 à 18 h,
- lundi 3 février 2025 de 9 h à 12 h 15,
- vendredi 7 février 2025 de 9 h à 12 h 15.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de Moulins-en-Tonnerrois, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Mathieu CAMPAGNE, responsable du projet pour VELOCITA ENERGIES – 82 avenue du Maine – 75014 PARIS
email :mcampagne@velocitaenergies.fr - Tel: 06.77.87.50.44
Monsieur Jacques DOUINE, responsable du projet pour BILLAS AVENIRENERGIES – 2 rue Jean-Louis Étienne – 57140 NORROY-LE-VENEUR
email :j.douine@bae-energie.com – tel : 06.31.45.02.99

AL25016674

// VENTE AUX ENCHÈRES

REGNIER & ASSOCIÉS

Cabinet de Maître Karym FELLAH,
Associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES
Avocat au Barreau de SENS,
Demeurant 9 Boulevard Maupéou
89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de Sens
Le Mardi 11 février 2025 à 11 heures
Sur la commune de BRIENON-SUR-ARMANCON (YONNE), une maison individuelle à usage d'habitation située 17 rue Marie Noël, comprenant :
- rez-de-chaussée : séjour double, entrée, cuisine équipée, première chambre, salle de repos, wc ;
- étage : palier, pièce de repos, pièce d'eau, chambre,-sous-sol total,
Figurant au cadastre Section AC n°366 lieudit « rue Marie Noël » pour 07ares 87 centiares.
MISE A PRIX :
20.000,00€ (VINGT MILLE EUROS)
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet Maître Karym FELLAH, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS, avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de SENS pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Sens où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL25016610

// DIVERS

CRÉANCES SALARIALES

LAURE Virginie 50, Avenue Thiers 77000 MELUN
Avis de dépôt d'états de créances salariales Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :
ATM ENERGIE SAS
Liquidation Judiciaire du 06/02/2024
Le Goulot de Villiers à 89150 SAINT-VALERIEN
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 24 décembre 2024.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25016908

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 11 décembre 2024 dressé par Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (89260), 2 Route de Nogent. Monsieur Arnaud Daniel Fabien LAPÔTRE né le 10 mai 1984 à SENS (Yonne) et Madame Anne-Claire Colette Renée ALESSANDRA née le 19 août 1991 à SAINT MICHEL (Charente).
Demeurant Monsieur LAPÔTRE 7 Route de Pont sur Yonne, 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE et Madame ALESSANDRA 4 avenue Lucien Cornet, 89100 SENS Mariés le 13 juillet 2024 par devant l'officier de l'Etat civil de LA POSTOLLE sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL25016922

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 11 décembre 2024 dressé par Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (89260), 2 Route de Nogent.Monsieur Arnaud Daniel Fabien LAPÔTRE né le 10 mai 1984 à SENS (Yonne) et Madame Anne-Claire Colette Renée ALESSANDRA née le 19 août 1991 à SAINT MICHEL (Charente).
Demeurant Monsieur LAPÔTRE 7 Route de Pont sur Yonne, 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE et Madame ALESSANDRA 4 avenue Lucien Cornet, 89100 SENSMariés le 13 juillet 2024 par devant l'officier de l'Etat civil de LA POSTOLLE sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL25016933

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL, ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCEDURE CIVILE LOI N° 2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 4 juillet 2024,Monsieur Ludovic Wilfred FAURIE a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume DINET notaire à CLAMECY (Nièvre), 24 rue Marié Davy, le 18 octobre2024 et d'un acte de notoriété du 5 décembre 2024 desquel sil résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître DINET,notaire susnommé, référence CRPCEN : 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25016939

Inès ROUSSEL-TERRILLON
NOTAIRE
7, Rue du 24 Août 1944
89240 POURRAIN

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me ROUSSEL-TERRILLON Inès, Notaire à POURRAIN, 7,rue du 24 Août 1944, CRPCEN 89026, le 27/12/2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par suppression d'une clause ne prenant effet qu'en cas de divorce,séparation de biens judiciaire ou séparations de corps :
ENTRE: M. Antoine LECOLLE, gérant de société demeurant à AUXERRE (89000), 2 Rue Bougainville, et Mme Audryll Marie ALLAVOINE, professeur des Ecoles, demeurant à PARLY 589240), 10 Rue des Pâtures.
M. est né à PITHIVIERS (45300) le 8 septembre 1986,
Mme est née à AUXERRE (89000) le 5 juin 1977.
Mariés à la mairie de CHEVANNES (89240) , le 15 novembre 2014 sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître FRANCOIS, notaire à POURRAIN (89240), le6 novembre 2014.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
M. est de nationalité Française.
Mme est de nationalité Française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office

ANNONCES LÉGALES

notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25016950

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corentin DRÉAU Notaire à 4, rue de Lyon, le 19 décembre 2024, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :
Monsieur Daniel Louis DANSIN et Madame Myriam Louise Bertha Ghislaine ADAM, demeurant ensemble à CUSSY-LES-FORGES(89420), 4 rue des Prés Robin, Presles,
Nés, Monsieur DANSIN à CUSSY-LES-FORGES (89420) le 20février 1949, et Madame ADAM à HOTTON, LUXEMBOURG, le 1ermars 1953, mariés à BEAUVILLIERS (89630) le 9 octobre 1971.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON (89200),4, rue de Lyon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL25016962

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARMEAU – terre - 15 a 40 ca - 'MONTS QUEUE D ARMEAU' : ZI - 0132 – zonage : zone N du PLU.
MONETEAU (SOUGERES SUR SINOTTE) – bois taillis, landes, terres et prés en partie occupés - 7 ha 56 a 39 ca -'LES VIGNES NOIRES' : A – 0749 – 0754 - 0755 - 'LA GROSSAIE' : B – 1347 – 1358 - 1615 - 'LES TEILLES' : B - 1247 - 'BOIS DES TEILLES' : B – 1248 – 1249 -1250 - 'CHAMP DE LA VIGNE' : B – 1487 - 1488 - 'LES GROSSES MOTHES' : B – 1290 ZC - 0024 - 'LA FONTAINE' : B - 1483 - 'LES PETITS BREAUX' : ZB - 0199 - 'LES BREAUX' : ZB - 0111 - 'TERRES DES CLOUZEAUX' : ZC – 0030 - 0032 – Zonage : zones A et N du PLUi.
MOULINS EN TONNERROIS – terre – fonds occupé – objectif : projet de création d'un poste RTE et d'un poste ENEDIS
- **4 ha 26 a 77 ca** - 'AUDEFAS NORD' : ZD 0017 p – 0018 p – 0019 p
- **2 ha 89 a 30 ca** - 'AUDEFAS NORD' : ZD 0016 p
- **2 ha 81 a 73 ca** - 'AUDEFAS NORD' : ZD 0015 p
Zonage : RNU
SAINT PÈRE - terres et vignes en AOC Vezelay - 2 ha 41 a 49 ca :
- 1 ha 65 a 78 ca : 'VAUX BOUTONS' : ZM 0066 - 0067
- 75 a 71 ca : 'VAUX BOUTONS' : ZM 0068
Zonage : zone A du PLUi.
VILLENEUVE SAINT SALVES – bois taillis, pré - 34 a 40 ca - 'PRE GUINOT' : B - 0187 - 'BOIS DU PRE GUINOT' : B - 0182 – zonage: zone A du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/01/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL25017007

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 7 septembre 2023,Madame Evelyne Raymonde Marie **SCHICKELE**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89330) 1 rue de la Verrerie.Née à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), le 25 octobre 1949.Divorcée de Monsieur Youcef, **MAKHOUKH**, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de SENS (89100) le 30 août 2007, et non remariée.Décédée à JOIGNY (89300) (FRANCE) , le 5 novembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire,titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12, Faubourg de la Croix , le 6 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Véronique LE DANTEC, Notaire à ST JULIENDU SAULT (89330) 12 Faubourg de la Croix, référence CRPCEN : 89062, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25016999

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné du changement de régime matrimonial par :
Monsieur Francis Claude Lucien **GARNOT**, retraité, et Madame Christine Alice Henriette **DUCOUX**, retraitée, demeurant ensemble à GRON (89100) 32 lieu-dit Les Epenards.
Mariés à la mairie de VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) le 20 août 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Changement opéré : adoption du régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Nicolas DUVAL, notaire à SENS (89100) 9 boulevard Maupéou.
Date de l'acte : 6 janvier 2025.
Les oppositions éventuelles des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice en l'Étude du notaire rédacteur de l'acte où domicile a été élu à cet effet.
POUR AVIS
Me Nicolas DUVAL

AL25017006

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS SAS GUSTO GIUSTO 69 rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre (pizzeria). RCS Auxerre 909677213. CIP 4859. Date de cessation des paiements : 06/07/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017008

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'EIRL YAN ADROUCHE 69 B Rue de Bourgogne 89000 Auxerre (agent commercial en immobilier). RCS Auxerre 825380447. CIP 4860. Date de cessation des paiements : 01/09/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017009

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl L'OPTICIEN PARIS VUE 72 rue du Temple 89000 Auxerre (optique). RCS Auxerre 450005574. CIP 4861. Date de cessation des paiements : 03/01/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017010

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl BELTRAMELLI chemin des Lames 89360 Butteaux (construction, travaux publics). RCS Auxerre 392324935. CIP 4862. Date de cessation des paiements : 04/12/2024. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25017011

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession au profit de la Sàrl METAL PROTECTION ZINGAGE 4 chemin de la Rigole 89220 Bléneau (protection des métaux électroniques). RCS Auxerre 506450188. CIP 4722. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25017012

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame Sandra CHANARD épouse BERTHELOT 13 rue du coin 89430 MELISEY. RCS Auxerre 813007960. CIP 4774

AL25017013

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique HOME DESIGN 11 avenue de Worms 89000 Auxerre. RCS Auxerre 902738004. CIP 4694.

AL25017014

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS L.B.A. CONSULTING Zone Industrielles les Gâtines 89170 Saint-Fargeau. RCS Auxerre 530699396. CIP 4749.

AL25017015

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 06/01/2025 prononçant la clôture après exécution du plan de redressement de la Sàrl LE STYLISS route d'Héry 89230 Rouvray. RCS Auxerre 316001767. CIP 3057.

AL25017016

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LES FONTENELLES

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 15 Rue des Orfèvres
89100 SENS
Siège de liquidation
20 Route des Marais
89500 MARSANGY
348 693 045 RCS SENS

L'AGE réunie le 30/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe FONTENEL, demeurant 20 Route des Marais 89500MARSANGY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 20 Route des Marais 89500 MARSANGY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL25016793

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 04/12/2024 de la SCI ETOILE en liquidation, au capital de 1 000 €, dont le siège social et siège de liquidation est au 16, rue du Mail Richelieu, 89100 PARON, 790 896 559 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 03/12/2024, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 03/12/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL25016870

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CENTREVILLE

SAS au capital de 10000 €
Siège Social : 54 rue de Paris
89000 AUXERRE
793858085 RCS de AUXERRE

Par AGO du 29/11/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. BROSSAUD Alain 5 b avenue Girardot 95160 MONTMORENCY pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 29/11/2024
Radiation au RCS de AUXERRE

AL25016894

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL MERLIN SERVICES

SARL en liquidation
Au capital de 100 €
5 Bis Route de Faulin
89480 LUCY-SUR-YONNE
842 069 239 RCS AUXERRE

Décision du 09.12.2024 : L'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.10.2024, déchargé M. Christophe MERLIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au RCS.
Pour avis

AL25016898

DISSOLUTION

SARL OLI

SARL OLI au capital de 1 000 euros
Siège social : Ferme de Soulangy - Route de Tanlay - 89700 TONNERRE
RCS 977 809 441 AUXERRE
Le 30/11/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2024. Madame BERNARD Orlane demeurant Ferme de Soulangy - Route de Tanlay - 89700 TONNERRE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Ferme de Soulangy - Route de Tanlay - 89700 TONNERRE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL25016918

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JOIGNY OPTIQUE

Société par actions simplifiée
en liquidation au
capital de 40 000 euros
Siège social :
Centre Commercial Leclerc Les Latteux, 89400 MIGENNES
Siège de liquidation :
14 Rue d'Epizy
89300 JOIGNY
344 272 414 RCS SENS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 décembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Isabelle DUPECHEZ, demeurant 14 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL25016920

AVIS DE DÉPÔT

LAURE Virginie
Résidence Le Palais - 1 Rue de l'Epée
89100 SENS
Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
SEB 'SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION BERTRAND' SARL
Liquidation Judiciaire du 23/04/2024
56 rue Charles De Gaulle - 89100 SAINT-CLEMENT
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 27 décembre 2024.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25016928

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LA JUMATHEL

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 12 195,92 euros
Siège social :
Rue du Pont Neuf
89310 POILLY SUR SEREIN
381 217 322 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 12 décembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 novembre 2024, déchargé Madame Lydie CERVEAU, demeurant 5 Chemin de la Crémine – 89310 POILLY SUR SEREIN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25016951

DISSOLUTION

EARL DU BOIS JOLI

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500,00 euros
Siège social : Le Bois Joli
89340 SAINT-AGNAN
848 941 795 RCS SENS

Aux termes du procès verbal des décisions de l'associé unique du 30 novembre 2024, la dissolution anticipée de la société a été décidée au 30 novembre 2024 et il sera mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.M. Bruno CHEMIN demeurant à SAINT-AGNAN (89340), Le Bois Joli, a été nommé aux fonctions de liquidateur à compter du 30 novembre 2024.
Il aura les pouvoirs les plus étendus pour acheve rles opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social à SAINT-AGNAN (89340),Le Bois Joli, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL25016965

DISSOLUTION

EARL LES GRIFFES

Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital de 152 449,02 €
Siège social : chez M. SIMONEAU Bernard
« Les Griffes » – 89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN
420 833 063 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date et les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Bernard SIMONEAU, demeurant à ÉTAIS-LA-SAUVIN (89480), lieudit « Les Griffes», qui a été nommé liquidateur à compter du 31décembre 2024.
Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur, ÉTAIS-LA-SAUVIN (89480), lieudit «Les Griffes », où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL25016970

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BEG IMMOBILIER

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de : 20 euros
Siège social : 43 A Avenue d'Auxerre
89000 Saint-Georges-Sur-Baulche
R.C.S. AUXERRE : 921 977 450

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 01 janvier 2025, à 14 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandant à Monsieur GHANMI Saline, liquidateur, domicilié 5 rue de la Passerelle à MONETEAU 89470, et constate la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2024.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Le Liquidateur.

AL25017018

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SOUCY du 04/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL.
Dénomination sociale : Taxi Hermès.
Siège social : 20 Route de Nogent, 89100 SOUCY.
Objet social :Transport de voyageurs par taxi, La participation de la Société, par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition,l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles,mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 500 euros.
Gérance : M. Jérémy RIVEL, demeurant 20 Route de Nogent 89100 SOUCY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis, la Gérance

AL25016611

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/12/2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCI.
Dénomination : «DUCHENE FRERE ET SOEUR»
Siège social : 12 rue Chaude – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX
Objet social :- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 2 500 € divisé en 250 parts de 10 €.
Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.
Gérance :- Madame Brigitte LHERITIER, demeurant 12 rue Chaude – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX- Monsieur Maxime DUCHENE, demeurant 8 bis Impasse de l'Église – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX- Madame Angélique DUCHENE, demeurant 3 rue de Gouaix – 89530 SAINT BRIS LE VINEUX, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis,La Gérance.

AL25016889

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS (Yonne) du 23 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TALLEB
Siège : 22 Avenue de l'Europe, 89800 CHABLIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services administratives, de gestion, techniques et commerciales ; L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens ;Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Damien BELLAT, demeurant13 Boulevard du Docteur Tacussel 89800 CHABLIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL25016905

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 06/12/2024, il a été constitué une SARL Dénomination :
KIZOKU D'OR
Siège Social : 45 BOULEVARD VAUBAN 89000 AUXERRE Capital : 10000 € Objet social : Restauration traditionnelle, vente de plats à consommer sur place, à emporter ou en livraison à domicile Durée : 99 ans Gérance : M. LIU XING 9 RUE DE BREMENT 93130 NOISY LE SEC Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL25016930

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/12/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA SAUVAGE, DISTILLERIE DE VEZELAY
Objet social : Production de boissons botaniques alcoolisées et non alcoolisées Atelier de création de spiritueux, atelier de dégustation Commerce de détails Activité agricole : culture de rhubarbe, trufficulture, culture de plantes à parfum aromatiques et médicinales
Siège social :1 PLACE Saint-luc Martin 89450 Asquins.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme NOLLET Clothilde, demeurant 1 PLACE Saint-luc Martin 89450 Asquins
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL25016973

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2025 à SAINT-BRANCHER, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique.
Dénomination sociale : SASU DURAND CEDRIC
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
Objet : Activités de réalisation d'études pouvant être associées à de l'économie de la construction,métrés, vérification de tout corps d'état relatif à des projets de construction et de rénovation ou réhabilitation.Et plus généralement, l'étude dans la maîtrise des coûts des projets de constructions et le conseil aux entreprises.
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation,groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 21 rue la Fontaine du Guilleron – 89630 SAINT-BRANCHER
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Président : M. Cédric DURAND demeurant 21 rue la Fontaine du Guilleron – 89630 SAINT BRANCHER
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL25016979

Suivez-nous sur notre page Facebook

Regardez-nous sur YouTube

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr